

**Liberté de circulation !  
Fermeture des centres de rétention !**

Dimanche 1er Avril



## Fermeture officielle du Centre de Rétention Administrative

RDV à 15h à la barge de Dzaoudzi pour fêter cette décision historique.  
Venez nombreux à la cérémonie ainsi qu'au voulu qui suivra sur le parking du CRA de Pamandzi (face à la gendarmerie).

Nous remercions tous les élus de Mayotte ainsi que Monsieur le Préfet Thomas Degos qui ont enfin eu la présence d'esprit de fermer le CRA de Pamandzi. Ce lieu, depuis longtemps condamné par les associations et les autorités administratives indépendantes<sup>1</sup>, constituait une insulte à la dignité humaine et aux droits fondamentaux.

La France a mis du temps avant de fermer ses bagnes. Il lui aura aussi fallu 17 ans pour se rendre compte qu'elle prenait une voix sans issue avec le CRA de Mayotte, nourrissant une haine fraternelle qui entachait la France, patrie des Droits de l'Homme.

La Préfecture a su faire preuve de courage, d'assumer ses erreurs passées, réalisant ainsi de réelles avancées pour l'Humanité ! Hourra ! Vive la France ! Merci aux décideurs politiques pour tant d'engagement altruiste ! Nos élus renouent ainsi avec leur rôle premier qui est de s'occuper du bien être du peuple !

### Ils ont enfin réalisé :

- que retenir 150 personnes dans 137m<sup>2</sup> insalubres n'était pas digne d'un pays civilisé.
- que d'expulser des mineurs isolés, de briser des familles étaient des pratiques barbares déshumanisantes.
- que la chasse à l'homme est un sport qui ne se pratique plus depuis 1945.

### **Fort heureusement, il n'est jamais trop tard pour reconnaître ses torts et aller de l'avant !**

En ces temps de crise, l'Etat a jugé préférable d'économiser les 70 millions d'euros annuel alloués à la chasse aux migrants. Cet argent public sera évidemment reversé dans des biens communs, pour l'intérêt général des mahorais. C'est en toute logique que la France a donc mis fin à cet odieux Visa Balladur qui a déjà causé 10 000 morts en mer depuis son instauration en 1995. Les habitants de l'archipel sont enfin libres de circuler là où bon leur semble, se réconciliant ainsi avec des coutumes vieilles de plusieurs siècles. Bravo Monsieur Degos, votre nom est à jamais gravé dans l'Histoire. Nous illustrerons cette courageuse décision politique par la fameuse citation de Franz Fanon : « *C'est un petit pas administratif, mais c'est un grand pas pour l'Humanité !* »

**Les IndignéEs satisfaitEs de Mayotte**

indignes976@gmail.com

<sup>1</sup> Commission Européenne de Sauvegarde des Droits de l'Homme et des Libertés Fondamentales, Cour des Comptes, Commission Nationale de la Déontologie et de la Sécurité, Contrôleur Général des Lieux de Privation de Liberté, Tribunal Administratif de Mayotte, Médecin sans Frontière, Croix Rouge, Cimade, etc...)